

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Règles de publication :

La soumission d'articles et d'autres contributions scientifiques devrait obéir aux règles suivantes :

- L'ancienneté des projets soumis ne doit en aucun cas dépasser les 10 ans ;
- Les projets soumis doivent refléter la situation sanitaire du pays et répondre aux priorités nationales en matière de politique de santé
- Les écrits proposés doivent être pertinents apportant une réelle plus-value scientifique et/ou pédagogique
- Seules les études fondées sur une démarche scientifique méthodique et rigoureuse seront acceptées
- Les articles soumis doivent être basés sur les connaissances actuelles.

Envoi des textes :

Les manuscrits sont adressés à la rédaction sous forme d'un fichier informatique par E-mail à l'adresse suivante : jr2s@medecinesfax.org

Le fichier doit joindre en pièces attachées

- Un fichier pour la page de titre, les auteurs et leurs affiliations.
- Un résumé en français et anglais avec les mots clés (mots MESH ou de l'index MEDICUS).
- Un fichier pour le manuscrit complet (sans page de titre et sans figures) : texte proprement dit avec les références
- Un fichier par figure et/ou tableau.

Les articles sont soumis en français ou en anglais ou en arabe sous formats Word « .doc ou.docx » et PDF.

Types de manuscrits :

Les manuscrits doivent correspondre à l'une des rubriques suivantes :

- LETTRE A L'EDITEUR : le texte ne doit pas excéder 1500 mots,

un tableau et/ou une figure et 06 références. Elle est signée par trois auteurs maximum.

- ARTICLES ORIGINAUX : il s'agit de tout article présentant des résultats originaux (études descriptives, enquêtes épidémiologiques ; essais contrôlés randomisés, études d'intervention, études de dépistage et de diagnostic, études d'analyses coût-efficacité, études cas-témoins...). Les articles originaux comportent dans l'ordre, les chapitres suivants : introduction, méthodes, résultats, discussion et conclusion.

Le texte ne doit pas excéder 4500 mots et comporter au maximum 4 tableaux, 4 figures et/ou photos et 45 références au maximum.

- REVUE DE LITTERATURE : une revue générale est une synthèse critique des travaux publiés sur un thème particulier et aboutissant à des conclusions utiles. L'auteur doit prendre contact avec le rédacteur en chef pour s'assurer que le sujet intéresse le comité de rédaction avant de commencer la rédaction de la revue. Le texte ne doit pas excéder 5000 mots et 120 références au maximum.

- MISE AU POINT : elle traite les développements récents sur un sujet d'actualité. Le texte ne doit pas excéder 3000 mots et 50 références au maximum.

- CAS CLINIQUE : le texte comprend une introduction, l'observation (avec illustrations), une discussion et une conclusion. Le texte ne doit pas excéder 2500 mots, un tableau et/ou une figure et 15 références au maximum.

Soumission du manuscrit :

Les textes doivent être dactylographiés sur feuille 21 x 29,7 cm, avec une police « Times new roman » n°12, double interligne, marge de 3,5 cm. Les pages doivent être numérotées. Le texte (ou manuscrit) comporte dans l'ordre et sur des feuilles séparées :

■ La page de titre :

- Le titre concis, sans abréviations (en français et en anglais)
- Le Prénom (sans abréviation) en minuscules sauf pour la 1^{ère} lettre et nom des auteurs en majuscules dans l'ordre dans lequel ils doivent apparaître
- Adresses et références complètes des services ou laboratoires d'origine et l'université avec l'indication de l'affiliation de chaque auteur.
- Le nom, l'adresse et les coordonnées (téléphone, fax, E-mail) de l'auteur à qui doit être adressée la correspondance.

■ Le résumé (en français et en anglais) avec les mots clés (mots MESH ou de l'index MEDICUS) :

- Le résumé doit comporter moins de 300 mots et doit être informatif. Il comprend une introduction précisant l'objectif du travail, une description sommaire de la méthodologie, les principaux résultats et leurs significations, un commentaire répondant clairement aux questions posées et une conclusion.
- Nombre des mots clés : 3-5. En anglais et en français.

■ **Le texte proprement dit** : Il est rédigé dans un style clair, avec un minimum d'abréviation.

Il faut éviter les abréviations dans le titre et le résumé. Toute abréviation doit être expliquée lors de sa première utilisation (ou apparition) dans le texte. En cas d'abréviation, le terme en entier doit précéder l'abréviation entre parenthèse lors de sa première apparition dans le texte. Seuls les termes acceptés internationalement peuvent être utilisés.

Tableaux :

Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains par ordre d'apparition dans le texte. Leur emplacement doit être précisé par un appel entre parenthèses. Ils doivent être accompagnés d'un titre (au-dessus) et de toutes les notes et les abréviations nécessaires (en-dessous).

Illustration :

Les figures (graphiques ou photographies) doivent être numérotées en chiffres arabes entre parenthèses par ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être de qualité.

Les patients photographiés ne doivent pas être identifiables.

Les figures doivent être fournies de préférences en format TIFF (.tif), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Power point et Excel sont également acceptés s'ils sont de bonne qualité.

Ethique :

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

Le consentement des patients ou de leurs tuteurs légaux doit être envoyé au journal en cas de publication de photos.

Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée à la fin du manuscrit « Conflit d'intérêt : aucun ».

Remarques générales :

- Les articles incomplets et ne respectant pas les recommandations sus-indiquées seront rejetés.
- Tout manuscrit adressé est soumis à un comité de lecture anonyme propre à chaque rubrique.
- Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs.
- Les opinions émises dans les publications n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.